

# DICRIM

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

DOCUMENT  
A CONSERVER

# RISQUES MAJEURS

S'organiser pour faire face

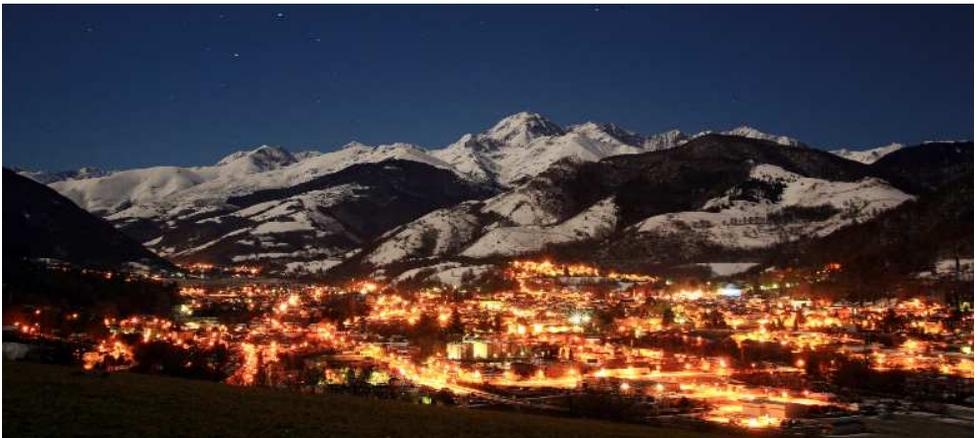


Inondations ... tempêtes ... avalanches ...  
tremblements de terre ... glissements de terrains ...

Edition 2014

# Sommaire

|  |          |
|--|----------|
| Éditorial .....  | 3        |
| Les principaux risques .....                           | 4        |
| Le risque inondation .....                             | 8        |
| Les risques climatiques .....                          | 10       |
| Le risque sismique .....                               | 12       |
| Le risque mouvement de terrain .....                   | 14       |
| Les autres risques .....                               | 16       |
| Construire son plan d'urgence et son kit de survi..... | 17-18-19 |



# Edito



Régulièrement, et de façon particulièrement proche comme pour les récentes crues de la vallée des gaves, l'actualité nous rappelle notre vulnérabilité face aux risques majeurs que sont les inondations ou les séismes par exemple.

En vertu de la Loi n°2004-811 du 13 août 2004 pour la modernisation de la sécurité civile, il appartient aux communes dotées d'un plan de prévention des risques de définir l'organisation communale prévue en

cas d'évènement dont l'importance nécessite un renforcement et une coordination exceptionnelle des services de la Ville.

L'organisation communale ne se substitue cependant pas aux services de secours (pompiers, gendarmerie...) mais oeuvre à la sauvegarde des biens et des personnes, notamment par la diffusion de l'alerte, l'évacuation et l'hébergement des sinistrés, la sécurisation des zones sinistrées.

C'est l'objet du Plan Communal de Sauvegarde qui précise les moyens mis en œuvre pour assurer l'information, la protection et le soutien de la population, au regard des risques connus.

Ce document est le fruit d'un long travail de rédaction et de concertation avec les élus, les responsables communaux, ainsi que le concours des services de l'État, de la Brigade de Gendarmerie de Bagnères-de-Bigorre, et le Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Le présent Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) est destiné à tous les Bagnérais.

Il informe la population sur les bons réflexes à adopter en cas d'évènement de grande ampleur.

C'est pourquoi le DICRIM est destiné à être lu et conservé par tous les Bagnérais.

Alors n'hésitez pas à en discuter avec vos proches et invitez ceux qui ne l'auraient pas reçu à venir le retirer en Mairie.

Le Maire,  
Jean-Bernard SEMPASTOUS

# Les principaux risques majeurs à Bagnères-de-Bigorre

- Le risque d'inondation
- Les risques climatiques (tempête, grêle, neige...)
- Le risque sismique
- Le risque "mouvement de terrain"



**Inondation**



**Risques climatiques**



**Mouvement  
de terrain**



**Séisme**

# La diffusion de l'alerte

En cas d'évènement majeur, l'alerte vous est donnée par différents moyens, selon la nature et l'ampleur de l'évènement :

- **la sirène du réseau national d'alerte**

correspond à 3 séquences d'1mn 40 séparées par un silence de 5 secondes. La fin d'alerte est signifiée par un signal continu de 30 secondes.

(Cette sirène retentit pour test de fonctionnement tous les premiers mercredis du mois)



- **le haut-parleur mobile** fixé sur un véhicule communal,

- **les agents communaux** par téléphone ou en porte-à-porte,

- **la radio et la télévision,**

- **l'école de vos enfants** qui vous prévient de l'activation de son Plan Particulier de Mise en Sécurité et vous demande de ne pas venir le(s) chercher car leur sécurité est assurée.



*La rue Prosper Noguès sous les eaux en juin 2010.*

# Les bons réflexes en toutes circonstances

Vous êtes également acteurs de la sécurité civile.

Quel que soit l'évènement qui se produit, voici quelques consignes à respecter :



Ecoutez la radio pour connaître  
l'évolution de la situation  
(radio Nostalgie : 96.2 FM)



N'allez pas chercher vos enfants à l'école.  
Ils sont pris en charge par les enseignants.



Laissez libres les lignes  
téléphoniques pour l'or-  
ganisation des secours



Eloignez-vous des lieux du sinistre.

Organisez votre propre plan d'urgence et préparez votre kit d'urgence  
(voir p. 17-18-19).

# Plus d'informations sur les risques majeurs



**Mairie de Bagnères-de-Bigorre**  
[www.ville-bagneresdebigorre.fr](http://www.ville-bagneresdebigorre.fr)

*(Urbanisme / Plan de prévention  
des risques naturels)*



**Centre Pyrénéen  
des Risques Majeurs**  
[www.c-prim.org](http://www.c-prim.org)



**Préfecture des Hautes-Pyrénées**  
[www.hautes-pyrenees.gouv.fr](http://www.hautes-pyrenees.gouv.fr)



**Prévention des risques majeurs**  
[www.prim.net](http://www.prim.net)

# Le risque d'inondation

Une inondation est la submersion d'une zone habituellement hors d'eau, par un cours d'eau ou de très fortes précipitations sur un sol imperméable ou détrempé.



La montée des eaux peut être plus ou moins rapide et plus ou moins importante selon le phénomène.

## Les quartiers concernés

Les secteurs les plus exposés de la commune sont **le centre-ville côté Vallon de Salut** et **les bords d'Adour**.

Il s'agit des secteurs identifiés en rouge dans le Plan de Prévention des Risques Naturels, que l'on peut consulter sur le site internet de la Ville : [www.ville-bagneresdebigorre.fr](http://www.ville-bagneresdebigorre.fr) ou au service urbanisme (6 rue Emilien Frossard à Bagnères-de-Bigorre).

**Le quartier Achard** est aussi souvent concerné, en même temps que le Centre-Ville, car c'est un point bas topographique.



# Les principales mesures prises par la commune

Les services municipaux se chargeront de :

- **diffuser l'alerte** à la population
- **surveiller la montée des eaux** (en complément du dispositif «vigicrues»)
- **couper les axes inondés...** etc.

En cas de phénomène de grande ampleur, la commune se chargera également de l'**évacuation** et de l'**hébergement** des sinistrés.

Ces mesures seront adaptées en fonction de l'intensité et de l'importance du phénomène.

**Bon à savoir : vous pouvez vous aussi suivre l'évolution du phénomène sur le site [www.vigicrues.fr](http://www.vigicrues.fr)**

## Les bons réflexes en cas d'inondation



Fermez hermétiquement portes, fenêtres et grilles d'aération



Montez à l'étage ou gagnez un point en hauteur



Coupez le gaz et l'électricité



Écoutez la radio pour connaître l'évolution de la situation (radio Nostalgie : 96.2 FM)



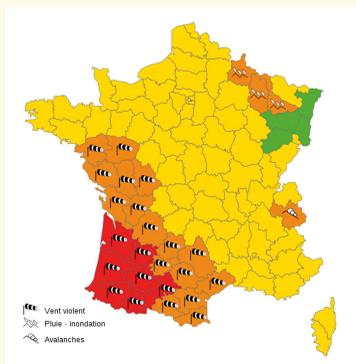
N'allez pas chercher vos enfants à l'école. Ils sont pris en charge par les enseignants.



Laissez libres les lignes téléphoniques pour l'organisation des secours

# Les risques climatiques

METEOFRANCE émet chaque jour des bulletins météorologiques, parmi lesquels peuvent se retrouver des cartes de vigilance définissant un danger météorologique : tempête de vent, grêle, fortes chutes de neige, risques d'avalanche, pluies diluviennes...



Si le niveau de vigilance atteint **l'orange ou le rouge**, des bulletins précis assortis de conseils de prudence sont émis et diffusés dans les médias, sur le site **[www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)**, ou au numéro de téléphone : **3250** (*appel payant*).

## Les quartiers concernés

Dans ce cas, c'est bien souvent toute la commune qui est concernée, mais à des degrés divers suivant que l'on se trouve en Ville ou à La Mongie par exemple.

## Les principales mesures prises par la commune

A partir d'un niveau de vigilance orange, les services communaux sont en veille pour limiter les dégâts prévisibles.

On peut ainsi être amené à fermer provisoirement l'accès aux espaces verts publics ou à annuler des manifestations prévues, notamment celles sous chapiteau.



## Les bons réflexes en cas d'accident climatique



Enfermez-vous  
à l'intérieur.



Ne prenez pas  
la route.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école.  
Ils sont pris en charge par les enseignants.



Laissez libres les lignes  
téléphoniques pour l'or-  
ganisation des secours

# Le risque sismique

## Les quartiers concernés

Toute la commune qui est concernée, mais à des degrés divers.



## Les principales mesures prises par la commune

Ces mesures seront adaptées en fonction de l'intensité et de l'importance du phénomène.

Les services municipaux se chargeront notamment de contrôler l'état des bâtiments communaux endommagés, des routes...

En cas de phénomène de grande ampleur, la commune se chargera également de l'évacuation et de l'hébergement des sinistrés.

A titre préventif, la commune vérifie l'application des règles de construction parasismique (dans le cadre des autorisations d'urbanisme) dans toutes les constructions neuves, depuis le 1er mai 2011, date d'entrée en vigueur du nouveau zonage sismique nous classant en zone 4 d'aléa moyen.

# Les bons réflexes en cas de séisme

## *Pendant la secousse*



Si vous êtes à l'intérieur, abritez-vous sous un meuble solide



Si vous êtes à l'extérieur, éloignez-vous des bâtiments.



Écoutez la radio pour connaître l'évolution de la situation (radio Nostalgie : 96.2 FM)



N'allez pas chercher vos enfants à l'école. Ils sont pris en charge par les enseignants.

## *Après la secousse*



Coupez le gaz et l'électricité



Évacuez les locaux endommagés.



Laissez libres les lignes téléphoniques pour l'organisation des secours

# Le risque mouvement de terrain

Un glissement de terrain se définit par tout déplacement, généralement lent et gravitaire, de masses de terrains déstabilisées, sur une pente, le long d'une surface de rupture identifiable.



## Les principaux quartiers concernés

Les côteaux Est de la Ville et en particulier le quartier de Clair-Vallon jusqu'à la lisière des immeubles HLM, la Côte de Toulouse et le Haut des Barrans.

## Les principales mesures prises par la commune

Ces mesures seront adaptées en fonction de l'importance du phénomène.

Les services municipaux se chargeront notamment de diffuser l'alerte à la population, de surveiller l'évolution du phénomène, de sécuriser les zones dangereuses... etc.

En cas de phénomène de grande ampleur, la commune se chargera également de l'évacuation et de l'hébergement des sinistrés.

# Les bons réflexes en cas de mouvement de terrain



Evacuez au plus vite la zone sinistrée, latéralement au glissement de terrain.



Ne revenez pas sur vos pas.



N'entrez pas dans un bâtiment endommagé.



# Les autres risques

La Commune est également exposée, dans une moindre mesure, aux risques suivants :

- Feux de forêt
- Pollution de l'eau potable
- Accident routier impliquant des matières dangereuses (exemple : camion d'essence)
- Accident nucléaire (centrale nucléaire du Blayet près de Bordeaux ou de Golfech près d'Agen)

## Les bons réflexes en toutes circonstances



Ecoutez la radio pour connaître l'évolution de la situation (radio Nostalgie : 96.2 FM)



N'allez pas chercher vos enfants à l'école. Ils sont pris en charge par les enseignants.



Laissez libres les lignes téléphoniques pour l'organisation des secours



Eloignez-vous des lieux du sinistre.

# Construire son plan d'urgence

FICHE PRATIQUE

La crise est très souvent une situation d'urgence. L'élément déclencheur et la soudaineté de l'émergence d'une crise provoquent une situation nouvelle face à laquelle il faut réagir vite. Anticiper en amont un lieu de rassemblement, un sac de médicaments, une liste de numéros d'urgence, faire preuve de solidarité en identifiant les personnes susceptibles d'avoir besoin d'aide, sont autant de gestes et d'actions qui permettront de **mieux vous protéger et protéger vos proches**.

Réaliser un plan personnalisé pour son foyer est important, **car chaque famille a ses spécificités** : mode d'habitation, lieu de travail, écoles, nombre d'enfants ou de personnes âgées, malades, etc.

## Construire son place d'urgence de quartier

Invitez vos voisins à réaliser leur plan d'urgence familial et entendez-vous avec eux afin que toutes les personnes qui pourraient avoir besoin d'une aide supplémentaire en bénéficient. Préparez les jumelages et les **covoiturages** qui doivent l'être.

- **Faire un exercice collectif** de sortie de votre habitation au moins une fois par an.
- **Repérez** autour de chez vous les **personnes vulnérables** qui auraient besoin d'aide pour évacuer.

## Les lieux de rassemblement

Choisissez des **endroits sûrs où tous les membres de votre famille se rassemblent** en cas d'évacuation d'urgence du domicile. Le lieu peut être proche de votre maison si la famille s'y trouve au moment de l'événement, mais il peut utilement se situer ailleurs si la famille se trouve dispersée à ce moment. Dans ce dernier cas, il faut privilégier un lieu proche des écoles si vous avez des enfants ou proche de votre lieu de travail.

### Tableau à compléter

|                    |  |
|--------------------|--|
| Proche du domicile |  |
| Autre lieu         |  |

### UTILE

**Faites des copies des documents importants** (passeport, permis de conduire). Conservez également des versions numérisées de ces documents, avec un hébergement en ligne pour un accès à distance (dans votre boîte mails, par exemple).

## Précautions particulières pour les enfants

Informez-vous sur les politiques d'urgence des écoles auprès des responsables de l'établissement.

## Les personnes nécessitant des soins

Notez tous les détails concernant votre état de santé (maladies chroniques, allergies, chirurgies, antécédents médicaux, tests de dépistage, vaccins récents, coordonnées des personnes ressources, numéro de sécurité sociale).

Voyez avec votre médecin quel serait le contenu nécessaire d'un sac prêt à emporter contenant la réserve de médicaments et de fournitures médicales pour deux semaines, ainsi que les ordonnances et les documents médicaux appropriés.

## Construire son place d'urgence de quartier

### Assurer la sécurité de votre domicile

Lors d'une situation d'urgence, il est nécessaire de sécuriser son habitation. C'est pourquoi les adultes et les enfants en mesure de le faire doivent savoir comment couper l'alimentation en eau, en électricité et en gaz de leur domicile.

| EAU                            |  |
|--------------------------------|--|
| Emplacement du robinet         |  |
| Consignes d'arrêt              |  |
| Téléphone des services publics |  |

| GAZ  |  |
|--|--|
| Emplacement du robinet   |  |
| Consignes d'arrêt : <i>coupez l'alimentation lorsque les autorités vous disent de le faire</i> |  |
| Téléphone des services publics   |  |

| ÉLECTRICITÉ                    |  |
|--------------------------------|--|
| Emplacement du robinet         |  |
| Consignes d'arrêt              |  |
| Téléphone des services publics |  |
| Extincteur                     |  |

### UTILE

N'hésitez pas à réaliser des dessins, même sommaires, des emplacements de l'alimentation en eau, en gaz ...

## Numéros d'urgence

La **liste des numéros d'urgence** doit être établie avec attention et **placée près de votre téléphone**. Vous pouvez aussi **programmer** ces numéros sur vos téléphones fixes et mobiles.

Numéro d'urgence européen : 12  
Pompiers : 18  
Police: 17  
Commissariat proche : .....  
SAMU : 15  
Médecin de famille : .....  
EDF: .....  
Gaz de France : .....  
Service des eaux : .....  
Hôpital : .....

### NÉCESSAIRE

**Apprendre aux enfants** comment composer les numéros de téléphone d'urgence et celui de la personne ressource.

## Numéros de personnes ressource

Une personne ressource doit être **désignée comme prioritaire** pour tous les membres de votre famille. Il est important qu'elle soit **suffisamment éloignée géographiquement** afin qu'elle ne soit pas susceptible d'être touchée par l'événement qui vous frappe. S'y ajoutent des **contacts utiles** selon la situation : voisins, famille, amis, compagnie d'assurance, autres (en précisant le nom, les téléphones du domicile, portable, du travail, les courriels et l'adresse).

*Si vous ne connaissez personne près de votre région, rapprochez-vous de vos collègues de travail, d'associations culturelles...*

| Prénom-Nom | Téléphone |
|------------|-----------|
|            |           |
|            |           |
|            |           |
|            |           |

## Scénarios d'évacuation

- Lorsque c'est possible, il est souhaitable de **prévoir deux sorties de secours** pour toutes les pièces de la maison. Si vous habitez un appartement, n'utilisez pas l'ascenseur.
- **Prévoyez des itinéraires** pour quitter votre quartier en cas d'évacuation obligatoire, en veillant à pouvoir atteindre les sorties de ville le plus rapidement possible au Nord, au Sud, à l'Est, et l'Ouest. Les autorités vous aideront par messages radio en temps réel.

# Avoir un kit d'urgence

FICHE PRATIQUE

Dans une situation d'urgence, les réseaux d'eau courante, d'électricité, de téléphone peuvent être coupés. **Vous devez être prêt à vivre de manière autonome quelques jours** avec certains articles essentiels, à votre domicile (confinement) ou en dehors après un ordre d'évacuation. Attention à ce que le sac ne soit pas trop chargé, vous pourriez avoir à marcher avec.

Préparez les objets de première nécessité indiqués ci-après et regroupez-les dans votre sac d'urgence. Placez-le dans un endroit facile d'accès pour pouvoir le prendre le plus rapidement possible.

## A l'avance

**Eau** : six litres par personne en petites bouteilles ;

**Nourriture de secours consommant peu d'eau** : barres énergétiques, fruits secs, conserves, petit pots pour bébé, etc.

**Outils de base** : couteau de poche multifonction, ouvre-boîte...

**Lampe de poche** avec deux jeux de piles de rechange ou bien une lampe sans pile à manivelle (dynamo).

**Bougies** avec allumettes ou briquet.

**Radio** avec piles ou batteries, ou bien une radio sans pile à manivelle

**Trousse médicale** de premiers soins : bandelettes, antiseptique, sparadrap, paracétamol, antidiarrhéique, produits hydro-alcooliques pour les mains, etc.

Un double des **clés de maison** (pour éviter d'avoir à les chercher et risquer de laisser sa porte ouverte ou se retrouver bloqué dehors ensuite)

Un double des **clés de voiture** (pour éviter de les chercher, ou de les oublier et perdre du temps en cas d'évacuation par la route)

## Au dernier moment

Vos **médicaments** de traitement en cours

Un **téléphone portable** avec batterie chargée

**Argent liquide** ou **carte de crédit**

### PRATIQUE

Protégez dans un sac plastique les objets de valeur et les papiers importants.

## A prévoir également

Vêtements et chaussures de rechange

Papier hygiénique, hygiène personnelle

Sacs de couchage

Jeux divers : cartes, dés, dominos, etc.

(si la situation devait durer, cela permettrait de passer le temps)

### NÉCESSAIRE

Vérifiez les dates de péremption de la nourriture et des médicaments.